Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 52 (2005)

Heft: 3

Rubrik: Edito romand

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Edito romand

Protpop et cantons

La loi fédérale sur la protection de la population est entrée en vigueur le 1er janvier 2004. De même que celles sur la protection civile XXI et l'armée XXI.

Aujourd'hui, force est de constater que peu de progrès ont été accomplis. Les cantons traditionnellement en avance le sont toujours, les autres travaillent à des solutions que l'on dira «originales». Tout cela dans une transparence presque obscure. Non pas tellement pour «cacher» des informations, mais plutôt pour tenter de résoudre la quadrature du cercle(!), soit: s'accommoder de la maigreur des budgets à disposition et faire cohabiter, voire convaincre de travailler ensemble des corps d'intervention très différents. Et pour tout arranger, de nouveaux dangers se profilent, dont les tremblements de terre (pas vraiment nouveaux au sens propre du terme) avec leurs conséquences dramatiques font souvent la une. Ce qui fait dire, avec raison, que la prévention doit être prise en compte dans les différentes planifications. Mais comment?

Revenant d'un bref séjour en Afrique noire, on peut dire que si les catastrophes endémiques font partie de la vie de tous les jours, l'ensemble des forces d'intervention se penchent sur la prévention à tous les échelons (environnement, santé, infrastructures, etc.), avec des résultats pas toujours très encourageants. Ce qui pourrait nous faire dire qu'il y a un rapport étroit entre «résultat» et «culture». Sommes-nous très éloignés, en Occident et singulièrement en Suisse, de ce concept «résultat/culture», tant il est vrai que celui du seul résultat «matériel» a pris le dessus, soit la formule du rapport «qualité/prix».

Quelque deux ans après la mise en vigueur des nouvelles lois fédérales, il nous paraît important de dresser un bilan, forcément partiel, en ce qui concerne l'intégration du concept de Protection de la population en Suisse romande. Ainsi, un «dossier» sera consacré à chacun des cantons romands dans les prochains numéros d'*action*, pour présenter les différentes solutions qu'ils apportent à la protection de leur population.

René Mathey

LÀ-HAUT SUR LA COLLINE DE MONTHERON...

Le rapport annuel de la PCi lausannoise

Une bonne centaine de cadres garnissaient les rangs de la salle de rapport, accompagnés par une cinquantaine d'invités, pour assister au traditionnel rapport de la protection civile de la ville de Lausanne, le 11 mars. Après la partie officielle, le colonel Michel Hefti a présenté le nouveau centre de compétence NBC de Spiez qui n'est, ni plus ni moins, que la transformation du Service de protection atomique et chimique, assorti de nouveautés dans les domaines biologiques et toxicologiques.

RENÉ MATHEY

Pour Jean-François Cachin, chef du SSI, l'année 2004 marque les premiers effets de la mise en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi). Par exemple, les effectifs comptent une nette diminution, ce qui implique bien évidemment une réduction des possibilités de mise à disposition de miliciens lors de manifestions. Il faut aussi noter que la nouvelle répartition du financement oblige le Service à facturer certaines prestations se déroulant sur le plan local.

Lors de l'effondrement du tunnel du M2 à St-Laurent, Jean-François Cachin souligne que les prestations de la protection civile ont été fort appréciées par les responsables du chantier ainsi que par les autorités communales et cantonales. Ces événements tout à fait particuliers ont aussi démontré que la création d'un détachement d'aide au commandement est nécessaire, afin d'aider les divers intervenants dans leurs missions, et plus particulièrement la police et les sapeurs-pompiers.

Autre satisfaction relevée par le commandant est le fait que le centre de formation de la RAMA n'est plus un centre de protection civile à proprement parler, comme celui de Gollion, il devient désormais un centre de formation ouvert à des tiers. C'est ainsi que la direction de l'ECA se demande s'il ne serait pas souhaitable, pour les besoins des sapeurs-pompiers vaudois mais aussi pour les cours de formation donnés par l'établissement cantonal, de regrouper à proximité de la maison du feu de la RAMA d'autres activités se déroulant actuellement ailleurs dans le canton. Un autre avantage de la future reconstruction de la maison du feu pourrait être celui d'ouvrir le centre au public, avec à la clé un enseignement du comportement à adopter en cas d'incendie, dans un cadre préventif.

Pour la directrice de la sécurité publique, Doris Cohen-Dumani, la protection civile a démontré un niveau de maturité remarquable, notamment lors de son intervention au profit du M2. Même si l'on a évité une véritable catastrophe, tous les représentants des autorités de la capitale ont été impressionnés par l'efficacité des hommes de la PCi et la qualité de ses prestations. Ce qui est, pour la conseillère municipale, une raison largement suffisante d'apporter un soutien appuyé à l'ensemble du corps.

Parlons un peu «chiffres»

Ainsi que l'a relevé Marc-André Marchand lors de son rapport, en 2004, la PCi lausannoise a effectué quelque 5300 jours de ser-

Le cdt Jean-François Cachin: «Un autre avantage de la future reconstruction de la maison du feu pourrait être celui d'ouvrir le centre au public...»

Doris Cohen-Dumani: «Tous les représentants des autorités de la capitale ont été impressionnés par l'efficacité des hommes de la PCi et la qualité de ses prestations.»

Col Michel Hefti: «Il s'agit d'être attentif à tous les nouveaux risques...»